

Strasbourg, le 16 mars 2012

COMMISSION POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT (COMMISSION DE VENISE)

en coopération avec

LA DIVISION POUR L'INDÉPENDANCE ET L'EFFICACITÉ DE LA JUSTICE

LE SYNDICAT DES MAGISTRATS TUNISIENS
L'UNION DES MAGISTRATS ADMINISTRATIFS

SEMINAIRE SUR

L'INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE

Tunis (Tunisie)

21-22 mars 2012

HOTEL SHERATON TUNIS

PROJET DE PROGRAMME

Strengthening democratic reform in the Southern Neighbourhood/ Renforcer la réforme démocratique dans les pays du voisinage méridional







Implemented by the Council of Europe

Mercredi 21 mars 2012

09h00 - 09h30 Accueil des participants

09h30 - 10h30 Ouverture du séminaire :

- M. Noureddine Bhiri, Ministre de la Justice (tbc)
- M. Mohamed Abbou, Ministre chargé de la réforme administrative (tbc)
- M. Samir Dilou, Ministre des droits de l'homme et de la justice transitoire (tbc)
- M. Fadhel Moussa, Président de la commission de la justice judiciaire, administrative, financière et constitutionnelle de l'Assemblée nationale constituante
- Mme Raoudha Laabidi, Syndicat des magistrats tunisiens
- M. Ahmed Souab, Union des Magistrats Administratifs
- Mme Kalthoum Kannou, Association des magistrats tunisiens (tbc)
- Mme Françoise Millecam, Chef de la coopération, Délégation de l'Union européenne en Tunisie
- M. David Cupina, Division pour l'indépendance et l'efficacité de la justice, Conseil de l'Europe
- Mme Charlotte de Broutelles, Commission de Venise, Conseil de l'Europe

Première session

Les garanties constitutionnelles de l'indépendance de la justice:

importance et limites

Modérateur : M. François Paychère, Juge à la Cour de justice de la République et Canton de Genève (Suisse), Président du Groupe "Qualité de la Justice" de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ)

10h30 - 10h50	Pause café – Photo de famille
10h50 - 11h10	Règles constitutionnelles pour l'indépendance de la justice Mme Kaouther DEBBACH, Docteur en droit public, maître assistant à la Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de Tunis
11h10 - 11h30	Importance et limites des garanties constitutionnelles de l'indépendance de la Justice : l'expérience d'une transition (la Croatie) Mme Slavica BANIC, Juge, Cour constitutionnelle, membre suppléant de la Commission de Venise au titre de la Croatie
11h30 - 11h50	Problématiques essentielles de mise en œuvre des garanties constitutionnelles M. Abderrazek BEN KHLIFA, Magistrat, Vice-président de l'Association juristes sans frontières, Tunisie
11h50 - 12h30	Discussion
12h30 - 14h00	Déjeuner

Deuxième session

Les Conseils supérieurs de la magistrature : garants de l'indépendance et de la déontologie des juges

Modérateur : Mme Slavica BANIC, Juge, Cour constitutionnelle, membre suppléant de la Commission de Venise au titre de la Croatie

14h00 - 14h20	Le Conseil de la Justice, garant de l'indépendance du système judiciaire et de l'indépendance de chaque juge: mission générale, composition et fonction M. Bart VAN LIEROP, Vice Président de la Haute Cour Administrative pour le Commerce et l'Industrie, Pays-Bas, membre du Conseil consultatif de juges européens (CCJE)
14h20 – 14h40	Le Conseil Supérieur du Tribunal Administratif tunisien, quelle réforme pour une justice administrative indépendante M. Slim MDINI, Magistrat, Tribunal Administratif tunisien
14h40 - 15h00	Discussion
15h00 – 15h20	Pause café
15h20 - 15h40	Le Conseil Supérieur de la Magistrature : leçons du passé, perspectives pour l'avenir M. Mohamed MESSAI, juge judiciaire, Tunisie
15h40 - 16h30	Discussion

Jeudi 22 mars 2012

Troisième session Carrière des magistrats et garanties statutaires

Modérateur : M. Brahim BERTEGI, Professeur en droit public à la Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de Tunis

9h30	Accueil des participants
9h40 - 10h00	Les différents aspects externe et interne de l'indépendance des juges : Rapport de la Commission de Venise M. Guido NEPPI MODONA, Professeur, Université de Turin, membre suppléant de la Commission de Venise au titre de l'Italie
10h00 - 10h20	Les valeurs fondamentales concernant les juges : indépendance, efficacité et responsabilité M. François PAYCHERE, Juge à la Cour de justice de la République et

Canton de Genève (Suisse), Président du Groupe "Qualité de la Justice" de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ)

10h20 - 10h40 Discussion

10h40 - 11h00 Pause café

11h00 - 11h20 Les garanties statutaires des magistrats

M. Hafedh ABIDI, Juge, chercheur au Centre des recherches et études

judiciaires, Tunisie

11h20 – 12H00 Discussion

12H00/12H30 FIN DU SEMINAIRE